



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

TERRITORIALISATION DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE) GRÂCE À UNE CARTE INTERACTIVE

1. L'insertion par l'activité économique

2. Les objectifs de la démarche

3. La réalisation du projet

1. L'insertion par l'activité économique

L'insertion par l'activité économique

- L'IAE est une politique active de l'emploi ayant pour objectif d'aider les personnes très éloignées de l'emploi à se réinsérer sur le marché du travail.
- Inscrite dans le Code du Travail depuis la loi contre les exclusions de 1998.

Son cadre juridique repose sur trois principes majeurs :

- Un conventionnement de toutes les structures de l'IAE par les services de l'État au niveau départemental, qui leur ouvre notamment droit aux aides financières;
 - Un agrément préalable des publics par Pôle Emploi, qui permet à une personne inscrite ou non à Pôle Emploi, d'intégrer un parcours d'insertion d'une durée initiale de 24 mois dans une ou plusieurs structures;
 - Un pilotage local de l'ensemble du dispositif;
- Les parcours des salariés de l'IAE se déroulent dans cinq types de structures : les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) et les entreprises d'insertion (EI) embauchant des salariés en contrat à durée déterminée d'insertion ; les associations intermédiaires (AI) et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) proposant des missions de mise à disposition auprès de particuliers ou d'entreprises et les entreprises d'insertion par le travail indépendant (EITI) permettant aux personnes d'exercer une activité professionnelle en bénéficiant d'un service de mise en relation avec des clients et d'un accompagnement.

2. Les objectifs et la démarche

Les objectifs du projet

Projet faisant suite à l'atlas cartographique de l'IAE réalisé par le service études statistiques et évaluation (Sese) de la Dreet en 2018 après sollicitation du chargé de mission de l'IAE au niveau régional.

Les objectifs :

- Visualiser l'offre de l'IAE : où sont situées les structures ?
- Visualiser la demande en IAE : quels sont les territoires où les personnes très éloignées de l'emploi sont le plus présentes?
- L'adéquation entre l'offre et la demande / l'indentification de territoires sous dotés
- Une mise à jour chaque année

La démarche

- Travail en amont entre le service métier au niveau régional et le Sese de la Dreet :
 - Identification des besoins
 - Indicateurs mobilisables : indicateurs concernant l'IAE, indicateurs de contexte à l'échelle des territoires
 - Possibilités concernant le livrable=> Cartographie dynamique comme la meilleure alternative
- Mise en place d'un groupe de travail associant les départements
 - Opportunité du projet pour eux
 - Identification des besoins spécifiques
 - Choix de l'échelon géographique le plus pertinent (une maille assez fine permettant d'avoir des résultats malgré la gestion du secret statistique) => EPCI
 - Choix des indicateurs
 - Remontée des listes de structures
- Travail avec Arnia et le Sese de la Dreet pour la réalisation de la carte

3. La réalisation du projet

Quels indicateurs pour répondre aux objectifs ?

Visualiser l'offre de l'IAE	Visualiser la demande en IAE	L'adéquation entre l'offre et la demande	Les indicateurs de contexte
<p>Liste des structures (siège uniquement pour le moment) et leurs caractéristiques: type (ACI, AI, etc.), nom, commune, secteur, etc.</p> <p><i>Source : ASP-Dares. Traitement Drees BFC</i></p>	<p>Nombre de bénéficiaires du RSA et de demandeurs d'emploi depuis au moins deux ans (DELTD) + leur part dans la population active</p> <p><i>Sources : Dares ; Insee ; Drees. Traitement Drees BFC</i></p>	<p>Les taux de couverture : Nombre de salariés en IAE / Nombre de bénéficiaires du RSA ou DETLD</p> <p><i>Sources : ASP-Dares ; Drees, Dares. Traitement Drees BFC</i></p>	<p>Population active, taux de pauvreté</p> <p>Sur l'IAE : part des femmes, personnes en situation de handicap, jeunes, seniors, non qualifiés, personnes résidant en quartier prioritaire.</p> <p><i>Sources : ASP-Dares ; Insee. Traitement Drees BFC</i></p>

La cartographie interactive

Pourquoi la cartographie interactive ?

- Objectif de visualisation => Carte
- Difficulté majeure du projet : la quantité importante d'indicateurs à faire apparaître
=> outil interactif

Sollicitation d'Arnia pour la réalisation de la carte

Différentes étapes :

- Identification des besoins
- Les solutions possibles
- Renvoi des indicateurs dans un fichier propre
- Présentation de l'avancée du projet au groupe de travail

Et après ?

Pistes de réflexion

- Intégrer les antennes des structures IAE
- Étendre ce projet aux entreprises adaptées
- Proposer en plus d'autres découpages géographiques (bassins pôle emploi par exemple)



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités**